L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 10 OCTOBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

PERDU.—Un satchel en peau noire contenant $1200, dans la rue de Chartres, de Ste Anne à l'Evêché. La personne qui le rapportera chez Mme Adam 86 rue Port ou à l'ABEILLE recevra une récompense de $200
octs—3f

A VENDRE.

A VENDRE à bon marché, Jolie petite propriété avant quatre pièces, cabinet, cuisine, rue Ste-Anne, près Galvez. S'adresser à P. A. Conand. 45 Passage de la Bourse.
10 oct—1f

A vendre, pour cause de maladie du propriétaire, une pharmacie centralement située et faisant de bonnes affaires. S'adresser J. V., bureau de l'ABEILLE. 6 oct—1 sem

A vendre pour cause de réparations, une belle cette (Bar Room) de premier ordre, faisant de bonnes affaires. S'adresser à Geo. Germann, 24 rue de l'Union. 29sept—1sem.

A vendre—Grand Pleyel droit, $250, bargain, chez Werlein, 135 Canal.
28 sept—1m

DEMANDES.

BOYAUX.—On demande à acheter régulièrement une grande quantité de vessies de mouton (sheep bung guts). S'adresser à Louis Schildknecht P. O. box 63. Astoria]
7 oct—2f—jeu dim

Deux domestiques qui ont gradué dans une des meilleures écoles de la ville, s'offrent pour donner des leçons d'anglais à des demoiselles mesdames ou enfants, à domicile ou chez elles, No. 167 rue Richard, entre Magasins et Constance. Dans la même maison on fait toutes espèces de broderies mexicaines. 21sept—1m

Souscription toute privée.

EN faveur d'un homme méritant, âgé, malade et dénué de tout. C'est un Français qui compte plus de quarante ans de Louisiane. Nous ferons connaître son nom aux personnes qui voudront bien venir en aide, et nous donnerons son adresse à qui la demandera.
1er août—

Bureau de la Compagnie de Sinclair Oil Works — Nouvelle-Orléans. — L'élection annuelle pour six directeurs de cette compagnie, pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu au bureau de MM. Desforges, Jung & Cie, No 54 rue Carondelet, le LUNDI 11 octobre 1886, entre 11 heures A. M. et 2 P. M.
ERNEST LANDRY, Jr.,
28 sept—au1 oct Secrétaire.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de G. M. Bayly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 18 677.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Jos. Bixel, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi le dit exécuteur de sarait pas déchargé.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
6 oct—6 10 15 Greffier.

Succession de Armand Tournon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18 633.—Division E.—Attendu que Constant Fournon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Armand Fournon décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 oct—8,13,17

Succession de A. A. Monton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19 188.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Hernandez, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 oct—8 13 17

Succession de John B Hynes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18 502.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry M. Hynes, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 sept—30—5 9 oct

Succession d'Albert C. Mace.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 15,984.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Albert C. Mace, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
30sept—30 oct 5 9 Greffier.

Henry Montreuil vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,407.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Henry Montreuil et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Montreuil, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 oct—8 13 17

Succession de Samuel Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6 632.—Division E.—Attendu que Samuel H. Bell a présenté sa pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Bell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
7 oct—7.11.16 Greffier.

SIXIÈME DISTRICT.
(Ville de Jefferson.)

Lots.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Toledano.
4 Coin des rues Toledano et Magasin
5 Coin des rues Prytania et Toledan
6 Coin des rues Apollo et Amelia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
10 Coin des rues Magazine et Austerlitz
11 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytania
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iona.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valmont
24 Station des Chars, coin des rues Ly et Pitt.
25 Coin des rues Bouligt et Magazine.
26 Coin des rues Bouligt et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Roc Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Leveé.
42 Coin des rues St-Charles et Leveé.
43 Palisade de l'Exposition.
45 Station de l'Exposition.

GROS LOT
$75.000
L.S.L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons la fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE K.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 12 OCTOBRE 1886.
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.
Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	10,000
2 Lots de ...	2,000, ...	10,000
10 Lots de ...	1,000, ...	10,000
20 Lots de ...	500, ...	10,000
100 Lots de ...	200, ...	20,000
200 Lots de ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	50, ...	25,000
1,000 Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ... $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $50,000, soit ... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ... 2,250
1,967 Lots se montant à ... $265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A remettre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très distinctement en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, Mandat de New-York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, Rue d'Orléans, Lne.

L'Expérience du Révérend
PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilde, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

"78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.

MESSRS. J. C. AYER & CO:

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui tourmenta une membres de demangeaisons intolerables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère ouverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux cataphreuse; j'avais perdu l'appetit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en ai fait moi même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps peu court la fièvre et les démangeaisons se calmerent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe, ma toux disparurent et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens ceut pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure medecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je vous autorise à faire telle disposition, vous devriez la publier dans l'Intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guerir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR,
Bureau et Salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.

SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en plein air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 701. 3 août 3m

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1886.

EN vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, date le 4 août A. D. 1886, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, le deuxième jour de novembre A. D. 1886,

étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à telle poste qui désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle Orléans, afin de voter pour les officiers énumérés, ainsi que le pour et contre la proclamation ci-dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congres des Etats Unis pour le Cinquantième Congrès qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants dont font partie la ville de la Nouvelle Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième wards de la ville de la Nouvelle Orléans, et des paroisses Plaquemines et St Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel comprenant le Premier, Second, Douzième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste et St Jacques.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio Percepteur offert de la paroisse d'Orléans
1er oct—1 jusqu'au 2 nov inclusivement.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
6 Harmonie et Leryé.
8 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 28
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Promière.
18 Magazine et Audubon.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keiler.
25 Jackson et Carondelet.
26 Jackson et Liberté.
27 Douzième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Frest.
57 Magnolia et Erato.
61 Tupelo et Franklin et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 8 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 11 Pardide.
84 Chandelet et Commune.
121 Kerlerec et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Esobelaire.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Champlain.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16 Dauphine.
231 Tréme et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tréme et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 9 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prince de Passé
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Francois.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bebé-Enfants et St-Antoine.
315 Beau-Enfants et Champs-Elysés
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Roynes et Dauphine.

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an ... $12 00
Six mois ... 6 00
Trois mois ... 3 00
Un mois ... 1 00
EDITION HEBDOMADAIRE.
Un an ... $5 00
Six mois ... 2 50
Quatre mois ... 2 00
Trois mois ... 1 50

On s'abonne à la semaine aux porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827,
est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,
Un Bulletin Maritime,
Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 ... ES - 73

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—

Etat de la Louisiane au rel. Léon Lavedan, demandeur une monition—No 18,807. Division E

A tous ceux que le présent avis concerne, salut:

Attendu qu'à une vente publique faite par Thomas Duffy, shérif civil pour la paroisse d'Orléans, le 23me jour d'août 1886, dans l'affaire de Léon Lavedan vs Gertrude Schwaner et son mari et Mlle Amalia Matilda Schwaner No 18,807, Division E, de la Cour Civile de District pour la parois se d'Orléans, après l'avoir annoncée par la dite cour ordonnant au shérif civil de saisir, publier et vendre la propriété ci après décrite, le dit shérif civil a adjugé la dite propriété à Léon Lavedan, le pétitionnaire ci dessus mentionné, comme étant le dernier et plus fort surhérissant pour la somme de deux mille piastres comptant, et le dit Léon Lavedan a demandé à cette Cour une monition en mise en la Salsepareille d'Ayer, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en ai fait moi même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps peu court la fièvre et les démangeaisons se calmerent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe, ma toux disparurent et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la Salsepareille, que je recommande en toute confiance comme la meilleure medecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je vous autorise à faire telle disposition, vous devriez la publier dans l'Intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guerir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de resister avec succès aux attaques de toutes les Maladies Scrofuleuses, Eruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR,
Bureau et Salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.

SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes en plein air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 701. 3 août 3m

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1886.

EN vertu de et conformément à une proclamation lancée par Son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, date le 4 août A. D. 1886, ordonnant qu'une élection soit tenue le

Mardi, le deuxième jour de novembre A. D. 1886,

étant le premier mardi qui suit le premier lundi du dit mois de 7 heures du matin à 6 heures de l'après midi, dans toute la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, à telle poste qui désignera le gouvernement de la ville de la Nouvelle Orléans, afin de voter pour les officiers énumérés, ainsi que le pour et contre la proclamation ci-dessus mentionnée, à savoir:

Deux Représentants au Congrès pour représenter l'Etat de la Louisiane au Congres des Etats Unis pour le Cinquantième Congrès qui seront élus par les électeurs qualifiés des deux Districts Congressionnels suivants dont font partie la ville de la Nouvelle Orléans et la paroisse d'Orléans, pour le terme de deux ans à partir du quatrième jour de mars A. D. 1887, à savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel composé des Troisième, Quatrième, Cinquième, Sixième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième wards de la ville de la Nouvelle Orléans, et des paroisses Plaquemines et St Bernard.

Un Représentant pour le Second District Congressionnel comprenant le Premier, Second, Douzième, Onzième, Douzième, Treizième, Quatorzième, Seizième et Dix-septième Wards de la ville de la Nouvelle Orléans et des paroisses Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste et St Jacques.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio Percepteur offert de la paroisse d'Orléans
1er oct—1 jusqu'au 2 nov inclusivement.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Magdelena Grasetureux, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 482.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Carondelet Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 octobre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine propriété située dans le deuxième district de cette ville, dans l'île Delord, bornée par les rues Chartres, Louisiane, St Pierre et Royale, comprenant un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par la lettre A du plan fait par Numa Pilié, arpenteur, en date du 29 septembre 1846, et enregistré dans les livres de plans de la succession de Mme Marie Clémence Marigny veuve P. E. de Livaudais, dressé par J. D. Hallard, en date le 21 décembre dit mil cent soixante-quatre, déposé dans le bureau de Selim Magner, un notaire en cette ville, dans l'île Delord, ledit terrain mesurant soixante pieds de front sur la rue